



mm2c
Cabinet
Conseil

BIENTRAITANCE ET ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Repères pour un accompagnement respectueux en ESSMS
COMPRENDRE – QUESTIONNER – AGIR

Ancrer une culture de la bientraitance et du questionnement éthique dans les pratiques quotidiennes, pour un accompagnement qui respecte les droits, les choix et la dignité des personnes accueillies.

Durée : 14 heures (2 jours)

Profils des stagiaires

Tout professionnel des ESSMS (soin, éducatif, social, accompagnement, encadrement)

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- » Définir la bientraitance et la maltraitance à partir des repères officiels HAS et identifier les différentes formes de maltraitance, y compris les plus insidieuses
- » Situer son action dans le cadre légal des droits des personnes accompagnées
- » Mener un questionnement éthique face à une situation du quotidien
- » Repérer les signaux faibles, réagir et signaler en connaissant les procédures et les personnes-ressources
- » Ajuster sa posture professionnelle dans les actes du quotidien (communication, distance, consentement)
- » Contribuer collectivement à une culture d'équipe de la bientraitance

Contenu de la formation**JOUR 1 (7 heures)****COMPRENDRE PAR L'EXPÉRIENCE, SE QUESTIONNER : BIENTRAITANCE, MALTRAITANCE ET CADRE DES DROITS****MATIN — 9h00-12h30**

- » Accueil : chacun présente un collègue à partir d'une qualité professionnelle observée
- » Un quiz rapide en équipe pour se positionner, sans correction immédiate
- » Chacun choisit une photo et raconte ce que « bien traiter » veut dire pour lui au quotidien
- » Les 8 repères de la bientraitance HAS
- » En sous-groupes, échanges sur des situations réelles selon leur nature et leur gravité

APRÈS-MIDI — 13h30-17h00

- » Le cadre des droits de la personne accompagnée par la loi 2002-2, la Charte des droits et liberté, le CASF et le rôle du référent bientraitance
- » Etude de cas d'une situation ordinaire qui dérape, avec repérage des signaux faibles/grille d'observation
- » Synthèse : ce que je retiens, ce qui me questionne. (Un mot, un doute, un engagement). Alimentation du carnet de bord

JOUR 2 (7 heures) — PASSER À L'ACTION : ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE ET OUTILS DU QUOTIDIEN**MATIN — 9h00-12h30**

- » Retour rapide sur le jour 1
- » Consentement, refus, liberté d'aller et venir/sécurité, vie affective et intime : les zones sensibles de l'accompagnement quotidien
- » Que faire face à un signal de maltraitance : protection du lanceur d'alerte, numéros de signalement, procédures internes
- » La bientraitance envers les professionnels : un facteur de qualité de l'accompagnement
- » Construction collective d'une charte de la bientraitance : engagement concrets, réalistes, observables

APRÈS-MIDI — 13h30-17h00

- » Les espaces de parole et l'analyse de pratique comme outils de prévention
- » Découvrir les 4 piliers de l'Humanitude (regard, parole, toucher, verticalité)
- » Identifier nos signaux faibles, rappeler la procédure de signalement, puis rédiger nos engagements
- » Quiz de validation des acquis (Reprise du quiz du jour 1, correction commentée)

BILAN

- Tour de table : retours sur la formation et questions
- Évaluation des acquis et bilan de la formation

Organisation de la formation

14 heures en présentiel avec **[Michèle VAUTIER]**

Moyens pédagogiques

Photolangage, jeu de cartes, ateliers tournants, débat mouvant, jeux de rôle, études de cas, mur de post-it, zoom outil Humanitude

Moyens techniques

Document pédagogique remis. Attestation de réalisation de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Quiz de positionnement en ouverture, quiz de validation des acquis en clôture, questionnaire de satisfaction.

Accessibilité :

MM2C s'assure que la formation proposée puisse être accessible aux personnes en situation de handicap. Pour cela, nous disposons d'un référent handicap que vous pourrez contacter à l'adresse suivante : contact@mm2c.fr afin d'anticiper ensemble les aménagements éventuels à mettre en œuvre pour favoriser la réussite de votre parcours.

Tarifs :

Un devis vous sera proposé sur demande.

Délais d'accès

Les délais d'accès à nos formations sont compris entre 4 et 6 semaines à compter de la validation de l'inscription et de la complétude du dossier administratif.

A compter de la date de signature du contrat, le Bénéficiaire dispose d'un délai de 10 jours francs pour se rétracter (article L. 6353-5 du Code du Travail). Le délai de rétractation est porté à 14 jours pour les contrats conclus "à distance" et les contrats conclus "hors établissement" (article L. 121-16 du Code de la Consommation). Pour faire usage de ce droit, le Bénéficiaire en informe l'Organisme de Formation par envoi du formulaire joint en annexe au présent document par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de 14 jours susmentionné. Dans ce cas, aucun motif ne devra être apporté par le bénéficiaire ni aucune somme ne pourra être exigée de sa part.

Ces délais peuvent être adaptés en fonction du mode de financement et des contraintes spécifiques du bénéficiaire.

Modalités d'accès

Toute demande d'information peut être réalisée par **mail** : contact@mm2c.fr .

À la suite de cette prise de contact :

Un **rendez-vous téléphonique systématique** est organisé.

Cet échange permet :

- d'analyser vos besoins,
- de préciser votre profil et vos objectifs,
- de vérifier les prérequis éventuels,
- de vous orienter vers la formation la plus adaptée à votre situation.

À l'issue de cet entretien, une proposition personnalisée (programme de formation et proposition commerciale) vous est adressée.